

PROCÈS-VERBAL DE LA SECTION FÉMININES DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

Réunion du mardi 10 mai 2022

Présidence : M^{me} Meriem Ferhat

Présents : M^{mes} Emeline Martinez – Carole Soriano - MM. Jean Brzozowski Jean – Jacques Olivier

Excusés : M^{mes} Marie-Claude Espinosa – Pauline Dupuis – Claire Senetaire – M. Madior Diallo

Absents : M^{me} Sabine Leseur – M. Sébastien Michel

Les procès-verbaux des réunions du 4/04/2022 – 12/04/2022 et 26/04/2022 ont été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football.

ERRATUM

L'Officiel 34 N° 36 du 29 avril 2022

Rubrique forfait

BASSES CEVENNES 1

55175.1 – Féminines U15 (B) du 23/04/2022

Contre Juvignac

Vu la feuille de match,

Attendu qu'un quart d'heure après le coup d'envoi de la rencontre, seule l'équipe AS JUVIGNAC 1 était présente sur le terrain,

Par ces motifs, la Commission dit match perdu par forfait à l'équipe BASSES CEVENNES 1 avec amende de 28€ pour en reporter le bénéfice à l'équipe AS JUVIGNAC 1 sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro).

Il fallait lire

Par ces motifs, la Commission dit match perdu par forfait à l'équipe BASSES CEVENNES 1 avec amende de 56€ (28€ x 2), pour en reporter le bénéfice à l'équipe AS JUVIGNAC 1 sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro).

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

FÉMININES U18

⊙ Poule A

FC PAS DU LOUP 1/ST MARTIN LONDRES US 1

Du samedi 7 mai 2022

Est reportée au mercredi 11 mai 2022

(Accord des 2 clubs – tournoi Pas du loup)

Prochaine réunion le mardi 17 mai 2022



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL



La Présidente,
Meriem Ferhat

La Secrétaire,
Carole Soriano